

**UN COLLABORATEUR INCONNU
DE MOLIÈRE (1).**

Les personnes qui se sont occupées de l'histoire de l'Algérie sous la domination turque (de 1512 à 1830) savent combien il est difficile de se procurer les anciens ouvrages les plus essentiels sur la matière. Dans cette catégorie de raretés bibliographiques, les mémoires du chevalier d'Arvieux occupent un rang assez honorable, car leur auteur, outre diverses missions importantes en Syrie et à Constantinople, eut celle d'aller porter à Tunis, en 1665, la ratification du traité conclu par le duc de Beaufort avec le chef de cette régence; et, en 1674, il exerça à Alger les fonctions de consul de France, avec le titre d'agent du roi en Afrique, qui lui constituait une position supérieure. Mais d'Arvieux n'a pas été seulement un diplomate distingué, il fut aussi un orientaliste remarquable, qui parlait et écrivait avec facilité l'arabe, le turc, le persan, l'hébreu, le syriaque, etc.

On conçoit que les œuvres d'un pareil personnage aient été particulièrement recherchées par l'auteur de cet article, qui a pour devoir officiel de former à Alger une bibliothèque africaine. Cependant, il les avait demandées vainement à la librairie métropolitaine; et il y renonçait presque, lorsqu'un jour ces précieux mémoires se rencontrèrent par hasard sous sa main chez un bouquiniste... d'Alger!

En parcourant les six volumes qui les composent, je fus surpris, je l'avoue, d'y trouver le passage suivant à la page 251 du quatrième volume :

« M. de la Gibertie revint en cour (août 1670) et ne manqua

(1) Un article sur le chevalier d'Arvieux, orientaliste, diplomate dont le nom se rattache à l'histoire des Etats Barbaresques, avait été publié jadis par nous dans l'*Akhbar*. Ce travail, remanié et augmenté de beaucoup de renseignements empruntés aux mémoires mêmes du héros, a paru tout récemment dans le feuilleton du journal parisien l'*Etendard*, (9 août 1868). C'est ce dernier article que nous reproduisons, ici. Plus tard nous donnerons l'historique des négociations de d'Arvieux à Tunis en 1665 et de sa mission à Algér en 1674, relations des plus curieuses au point de vue de l'histoire de ces contrées sous la domination turque.

pas de faire l'histoire de ce qui était arrivé à Soliman (l'ambassadeur turc) pendant le voyage de Paris à Toulon et les peines qu'il avait eues d'arrêter les saillies et les extravagances de cet envoyé, qui ne pouvait étouffer le chagrin qu'il avait de ne pas s'en retourner en son pays aussi riche qu'il s'imaginait le devoir être, et bien d'autres choses qui ne sont pas dignes de l'attention des lecteurs.

» Le roi ayant voulu faire un voyage à Chambord, pour y prendre le divertissement de la chasse, voulut donner à sa cour celui d'un ballet; et comme l'idée des Turcs que l'on venait de voir à Paris était encore toute récente, il crut qu'il serait bon de les faire paraître sur la scène. Sa Majesté m'ordonna de me joindre à MM. Molière et de Lulli pour composer une pièce de théâtre où l'on pût faire entrer quelque chose des habillements et des manières des Turcs.

» Je me rendis pour cet effet au village d'Auteuil, où M. de Molière avait une maison fort jolie. Ce fut là que nous travaillâmes à cette pièce de théâtre que l'on voit dans les œuvres de Molière sous le titre de *Bourgeois gentilhomme*, qui se fait turc pour épouser la fille du Grand Seigneur.

» Je fus chargé de tout ce qui regardait les habillements et les manières des Turcs. La pièce achevée, on la présenta au roi, qui l'agrâa, et je demeurai trente jours chez Baraillon, maître tailleur, pour faire les habits et les turbans à la turque. Tout fut transporté à Chambord, et la pièce fut représentée dans le mois de septembre (1670) avec un succès qui satisfit le roi et toute la cour. Sa Majesté eut la bonté de me dire qu'elle voyait bien que le chevalier d'Arvieux s'en était mêlé.

» Le ballet et la comédie furent représentés avec un si grand succès que, quoiqu'on les répétât plusieurs fois de suite, tout le monde les redemandait encore; aussi, ne pouvait-on rien ajouter à l'habileté des acteurs.

» On voulut même faire entrer les scènes turques dans le ballet de *Psyché*, qu'on préparait pour le carnaval suivant. Mais, après y avoir bien pensé, on jugea que les deux sujets ne pouvaient pas s'allier ensemble... »

Si mes souvenirs ne sont pas en défaut, les éditeurs de Mo-

lière n'ont pas eu connaissance de ce curieux passage des Mémoires du chevalier d'Arvieux ; il me semble même qu'un des plus récents loue Molière de sa parfaite connaissance des mœurs turques ; tandis qu'il fallait dire, sur ce point, avec le grand roi : « On voit bien que le chevalier d'Arvieux s'en est mêlé ! »

Je suppose que le lecteur ne sera point fâché de connaître un peu plus intimement ce collaborateur inconnu de Molière qui vient de se révéler à lui : je ne le renverrai pour cela ni à la *Biographie universelle* ni à l'*Histoire de l'empire Ottoman*, par Hammer, ouvrages qui se sont occupés de lui, mais où les inexactitudes sont mêlées de lacunes importantes. La lecture de ses mémoires est ce qui conviendrait le mieux et je la conseillerais s'il n'était pas si difficile de se les procurer ; reste à leur emprunter, par voie d'analyse, les renseignements les plus essentiels sur notre héros, et c'est ce que je vais faire.

La famille du chevalier d'Arvieux était originaire d'Alexandrie-la-Paille, en Lombardie, où ses membres tenaient un rang très-distingué parmi les plus considérables. Leur nom était *Arveo*, au pluriel *Arvei* ; ils portaient d'azur au griffon d'or armé, langué et vilainé de gueules.

La branche à laquelle appartenait l'auteur des Mémoires s'était établie en Provence ; d'autres branches se rencontraient en divers pays et jusqu'en Angleterre où elles furent appelées *Harvey*.

Le chevalier dont nous nous occupons ici vint au monde dans le territoire de Marseille, le 21 juin 1635. En 1653, il fit son premier voyage dans le Levant, à Smyrne, sous les auspices de MM. Bertandié, ses parents.

Pour ce premier voyage, comme pour les missions diplomatiques qu'il accomplit pendant les trente années qui suivirent, il a laissé dans ses Mémoires d'amples relations qui se lisent avec un intérêt où les charmes du style n'entrent pour rien ; et c'est là qu'il faut chercher les éléments authentiques de sa biographie. Il en est un cependant qui y manque tout-à-fait, mais que Bussy-Rabutin, avec son indiscretion ordinaire, a pleinement dévoilé dans son *Histoire amoureuse des Gaules* (tome II, p. 303) ; nous allons l'exposer succinctement.

D'après le très-médisant cousin de Mme de Sévigné, la maré-

chale de la Mothe procura, vers 1675, au chevalier d'Arvieux, le consulat de Tunis avec une pension de 1,000 livres sur un évêché, et elle fit recevoir sa sœur femme de chambre d'une des filles de France.

Après avoir fait remarquer qu'il faut lire ici *Alger* au lieu de *Tunis*, recherchons quelle était, selon le même auteur, l'origine de l'intérêt tout particulier qu'une si grande dame portait à notre héros, et pourquoi elle désirait tant lui voir faire son chemin... hors de France.

Si l'on en croit Bussy, le chevalier, qui était écuyer de la maréchale et à qui ses fonctions permettaient de voir librement Mlle de Toussy, la fille de sa protectrice, avait inspiré un tendre sentiment à celle-ci, quoiqu'il fût laid et qu'il frisât la quarantaine; mais elle l'avait aimé peut-être par les mêmes motifs qui firent naître la passion de Desdemona pour le More de Venise, c'est-à-dire pour ses étranges aventures, pour les dangers exceptionnels qu'il avait courus; en un mot, pour la teinte fortement dramatique de son existence passée. Quoi qu'il en soit, elle lui témoigna son affection avec tant de vivacité que le pieux écuyer — car d'Arvieux l'était beaucoup — finit par se trouver dans une situation analogue à celle du patriarche Joseph avec la femme de Putiphar.

Ainsi, un certain jour, sous prétexte de lui donner la commission d'acheter des jarretières, elle lui montra les siennes, en place, comme échantillon, et cela avec si peu de ménagement que les tentations de saint Antoine sont à peine comparables à celle du pauvre chevalier dans cette conjoncture délicate. Bussy-Rabutin affirme que d'Arvieux sortit vainqueur de cette rude épreuve; et il faut que cela soit quatre fois vrai pour qu'un mauvais sujet comme lui se décide à en convenir.

Dans les six volumes consacrés aux Mémoires de d'Arvieux, on ne rencontre pas la plus légère allusion à une galanterie quelconque; et cependant leur auteur n'e se maria que le 12 mai 1690, c'est-à-dire à l'âge de cinquante-cinq ans!

Il mourut le 30 octobre 1702, dans sa soixante-huitième année, et fut enterré dans l'église du Cannet, au territoire de Marseille, où est la sépulture de ses ancêtres.

Sa veuve lui fit faire l'épitaphe suivante, que nous reproduisons, parce qu'elle est, sous la forme la plus abrégée, une biographie assez complète du chevalier d'Arvieux :

EXPECTAT HIC RESURRECTIONEM
 NOBILIS LAURENTIUS D'ARVIEUX, MASSILIENSIS,
 QUI, LINGUAM GRÆCAM, HEBRAICAM,
 ARABICAM, CALDAICAM, CÆTERASQUE OLIM
 LOCUTUS, NUNC SILET;
 HUNG MISSUM AD TUNETANOS, BYZANTINOS,
 ALGERIANOS, ALLEPIANOS ET UBIQUE,
 PERACTIS NEGOTIATIONIBUS,
 REX CHRISTIANISSIMUS,
 HONORE, MUNERIBUS ET EQUESTRI DIGNITATE
 ILLUSTRAVIT.
 FUIT DÈI AC VIRGINIS PISSIMUS VINDEX;
 MONTIS CARMELI CULTUM LABENTEM
 EIS ATQUE ITERUM RESTITUIT,
 QUID AMPLIUS? MISSIONES ILLIC EVANGELICAS
 INSTAURAVIT PRO QUIBUS INNOCENTIUS XI
 PAPA CONGRATULATUS EST;
 INEXTRICABILE CANTICUM CANTICORUM NOTIS
 MIRIFICIS ENODAVIT, ETC., ETC.

Une seule chose est oubliée dans cette longue épitaphe dont nous omettons les formules finales, et c'est précisément celle qui transmettra jusqu'à la postérité la mémoire du chevalier d'Arvieux. Sans doute, quelques érudits, adonnés à l'étude des annales turques et barbaresques, auraient toujours connu son nom ; mais ce nom fût demeuré ignoré à tout jamais de la masse du public, si celui qui le porte n'avait collaboré au *Bourgeois gentilhomme*. Car il est permis d'espérer que les éditeurs futurs de Molière tiendront compte de cette collaboration pour « les habits et les manières des Turcs, » si mince qu'elle puisse être, et que la mémoire de d'Arvieux ne périra pas, tant que la grande figure de Molière sera en honneur; c'est-à-dire tant qu'il y aura au monde un homme capable de comprendre la langue française.

ADRIEN BERBRUGGER.